



Communiqué

Prix Diversité-Emploi-Formation 2018

L'Association 1951 récompensée pour son action en faveur de l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés statutaires

Le 23 mai 2018, la Ville a remis le Prix Diversité-Emploi-Formation, d'un montant de 10 000 francs, à l'Association 1951. Par ce choix, elle souhaite récompenser le dispositif «Français & Intégration professionnelle» qui vise à faciliter, à long terme, l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés au bénéfice de permis B ou F.

Pour les réfugiés statutaires, au bénéfice d'un permis B ou F, l'obtention d'un emploi durable représente bien souvent un parcours semé d'embûches. En 2017, le Secrétariat d'Etat aux migrations relevait ainsi que seul un réfugié sur deux exerce une activité lucrative dix ans après son arrivée en Suisse. Dans certains cas, cette situation s'explique par des compétences linguistiques insuffisantes et une méconnaissance des techniques de recherche d'emploi spécifiques à la Suisse.

Le dispositif «Français et Intégration professionnelle», mis en place par l'Association 1951, dont l'appellation fait référence à l'année d'adoption de la *Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés* (dite *Convention de Genève*), propose à ce public une formation intégrée associant apprentissage du français, techniques de recherche d'emploi et informatique. La mesure offre également un suivi de terrain à ses bénéficiaires en les accompagnant dans la recherche de stages en milieu professionnel. Au second semestre 2017, 17% des participants ont trouvé un emploi fixe et 50% ont obtenu un stage, un pré-apprentissage ou ont démarré une formation professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. En 2018, ce sont deux volées qui bénéficieront de cette mesure.

En soutenant ce type de dispositif d'intégration, la Ville de Lausanne souhaite ainsi encourager ces initiatives innovantes et inciter les milieux professionnels à favoriser encore davantage l'entrée des personnes migrantes sur le marché du travail. La Ville de Lausanne valorise ainsi l'engagement du secteur privé en faveur de l'égalité des chances et de la non discrimination dans la capitale vaudoise.

La Municipalité de Lausanne



Lancé en janvier 2016 par la Ville de Lausanne, le Prix Diversité-Emploi-Formation récompense par un chèque de 10 000 francs, un employeur ou institut de recherche et de formation qui contribue, par des actions concrètes et exemplaires, à l'intégration professionnelle des personnes migrantes. Le lauréat est choisi sur préavis de la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI) et du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). En savoir plus sur www.lausanne.ch/prix-diversité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration, tél. +41 21 315 72 40 ou +41 79 512 51 68**

Lausanne, le 23 mai 2018